

République française
TARN
CADALEN - COMMUNE

Séance du mardi 30 janvier 2024

Date de la convocation : 19/01/2024

Le mardi 30 janvier 2024 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien BRAYLÉ,

En exercice : 19	Présents : Peggy AMALBERT, Martine GRANET, Sébastien BRAYLÉ, Monique CORBIERE-FAUVEL, Christian DAVALAN, Géraldine NOEL, Philippe COUDERC, Sandrine CARAMELLI, Jérôme MAGRE, Christophe RAYNAUD, Pierre RUTKOWSKI, Pascal SANLEFRANQUE, Stéphan POUGET
Présents : 13	
Représentés : 2	
Absents et excusés : 4	Représentés : Guy BARDET représenté par Martine GRANET, Jean-Michel DOYEN représenté par Monique CORBIERE-FAUVEL
Pour : 15	Excusés : Denise STEVENSON, Céline VERGÉ
Contre : 0	Absents : Gérard ASSEMAT, Amandine MERCADIER
Abstentions : 0	
Secrétaire de séance :	Pierre RUTKOWSKI

Délibération n°DE_2024_03

Objet : Demande subvention DETR pour la sécurisation du parking du groupe scolaire et de la route de la Tour

Arrivée de Madame Géraldine NOEL

Monsieur le Maire expose que le projet de sécurisation du parking du groupe scolaire et de la route de la Tour, dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base de devis, 5 725 € HT soit 6 870 € TTC.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention État au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux
Financements publics			
Etat	DETR	2 862.50 €	50 %
Conseil Départemental	Amendes de police	572.50 €	10 %
Auto-financement			
Fonds propres		2 290.00 €	40 %
Total HT		5 725.00 €	100 %

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : juillet 2024
Date prévisionnelle de fin de l'opération : août 2024

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 30 janvier 2024

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 15 Voix Pour 0 Voix Contre 0 Abstention

- approuve la réalisation du projet présenté estimé à 5 725.00 € HT
- approuve le plan de financement exposé
- autorise M. le Maire à solliciter une subvention État au titre de la DETR dans le plan de financement.

Fait en séance les jour, an et mois susdits

Le Maire,
Sébastien BRAYLE



Le Maire,
Sébastien BRAYLÉ

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "S. Braylé".

Mis en ligne le : 02/01/2024

Le/La secrétaire
Pierre RUTKOWSKI

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "P. Rutkowski".